



RÉSEAU FRANCOPHONE DE LA RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

6^{ème} Réunion annuelle
15- 17 octobre 2008
Tunis

15 octobre

« Conférence sur la régulation postale »

16 – 17 octobre

« Les effets de la régulation sur le développement de la concurrence »

PROJET DE PROGRAMME



A l'invitation de l'INT de Tunisie

Sous la présidence de l'ARTP du Sénégal

Mercredi 15 octobre 2008

Conférence sur la régulation postale

19:30 Dîner

Jeudi 16 octobre 2008

09h00 Accueil des participants

09:15 Cérémonie d'ouverture

Mot de bienvenue de M. Ali GHODBANI, Président de l'Instance Nationale des Télécommunications de Tunisie.

Intervention de M. Babacar THOURE de l'Agence de régulation des télécommunications et de postes du Sénégal, Présidence de FRATEL

Intervention de son Excellence le Ministre Tunisien des Technologies de Communication, M. HAJ-KLAÏ.

10:30 Table ronde 1 – Comment concilier ouverture à la concurrence et investissement dans le secteur des télécommunications ?

La fin des monopoles historiques n'a permis l'arrivée de nouveaux acteurs et l'ouverture progressive du marché à la concurrence que par une régulation adaptée, traitant notamment de l'interconnexion. Comment, dans ce nouvel environnement concurrentiel, infrastructures et services se développent-ils désormais ?

Certains opposent concurrence et investissements, d'autres au contraire pensent qu'ils se renforcent, la concurrence libérant l'investissement des opérateurs alternatifs d'une part et l'investissement dans les infrastructures garantissant une concurrence pérenne d'autre part.

Dès lors, comment stimuler l'investissement dans un secteur récemment ouvert à la concurrence ? Comment rendre cette concurrence durable en favorisant les investissements ? La régulation doit-elle privilégier la concurrence par les infrastructures ? Dans quel cas prévoir un partage de l'infrastructure, comment et pourquoi l'encourager ? Autant de questions posées au régulateur qui doit garantir des conditions favorables au déploiement des réseaux et des services pour tous.

Président : M. Ali GHODBANI, Président de l'Instance Nationale des télécommunications de Tunisie, INTT

Exposé introductif : **M. Marc FURRER, Président de la Commission fédérale de la Communication suisse, COMCOM**

Témoignages :

Mme Joséphine ADOU, Sous Directeur des Etudes et des Travaux Neufs, Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire, ATCI

M. Clément LAMBRINOS, Consultant, Polyconseil

Mlle Sihem TRABELSI, Expert, Représentant Instance nationale des télécommunications de Tunisie, INTT

11:45 Questions - réponses

12:30 Déjeuner

14:30 Table ronde 2 – Quelle gestion des ressources rares pour favoriser l'arrivée de nouveaux entrants ?

Comment faciliter l'arrivée de nouveaux entrants par l'accès aux ressources rares –fréquences, numéros- ? Comment l'octroi de ressources structure-t-il le marché ? Quels régimes de licences mettre en place ? Quels modes d'attribution privilégier (concours de beauté, enchères...)? Comment anticiper l'évolution des technologies, des services et des usages, identifier les besoins et planifier les ressources en conséquence ? Comment évaluer la rareté des ressources ? Quels effets sur la concurrence ?

Président : M. Jean-Louis BEH MENGUE, Directeur général, Agence de régulation des télécommunications du Cameroun, ART

Exposé introductif : M. Eric VEVE, Cabinet d'avocat et de conseil juridique

Témoignages :

M. Moez LAJIMI, Directeur de la Qualité, Agence Nationale des Fréquences de Tunisie

M. Marcellin MONTAIGNE, Directeur général du Conseil National des Télécommunications de Haïti, CONATEL

M. Peter RENDOV, Membre de la Commission de Régulation des Communications, Bulgarie, CRC

M. Michael ZARD, Consultant, Polyconseil

16:15 Questions - réponses

17:00 Présentation du rapport d'activité 2008 de FRATEL

M. Babacar THOURE, Président de FRATEL

Le comité de coordination : COMCOM de Suisse, ART du Cameroun

17:30 Election du Comité de coordination

18:00 Fin de la 1^{ère} journée

20:00 Dîner offert par l'INTT au restaurant de l'hôtel « La Villa Didon »

Vendredi 17 octobre 2008

09 :00 Table ronde 3 – Faut-il réguler les oligopoles ?

La rareté des ressources en fréquences entraîne la restriction du nombre d'acteurs dans les télécommunications mobiles (de 2 à 4 opérateurs en général), constituant des situations oligopolistiques.

Par ailleurs, dans les pays où de nombreux opérateurs alternatifs sont venus concurrencer l'opérateur historique dans les marchés fixes, la tendance est désormais à la concentration du secteur, par intégration verticale et horizontale. Des oligopoles, voire des duopoles, se stabilisent de plus en plus souvent.

Ces situations concurrentielles sont-elles satisfaisantes ? Pourquoi, comment, et jusqu'où réguler ces oligopoles ?

Président : M. Philipp METZGER, Vice-directeur, Office fédérale de la Communication suisse, OFCOM

Exposé introductif : Michel FENEYROL, Consultant, ancien Membre de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes de France

Témoignages :

Mme Claire AUDIN, Associée, Cabinet de conseil, Clarity

M. Moez CHACKCHOUK, Directeur de l'Unité Technique, Instance Nationale des Télécommunications de Tunisie, INTT

M. Nicolas CURIEN, Membre, Autorité de régulation des communications électroniques et de postes, ARCEP

M. Moctar TRAORE, Directeur du service Economie et Concurrence, Comité de régulation des télécommunications du Mali, CRT

10:45 Questions - réponses

11 :30 Présentation UIT (événements 2009 et GREX)

Mme Nancy SUNDBERG, Expert UIT-D, Environnement réglementaire et commercial

12 :00 FRATEL : Adoption du plan d'action 2009

Président de FRATEL

12:30 Cérémonie de clôture

Nouveau Président de FRATEL

Adoption de la Communication finale de FRATEL

13:00 Déjeuner